



©Hervé Abbdie



## Connaissez-vous vraiment votre facteur ?

Que savez-vous sur son ancêtre, le *postillon*,  
qui sillonnait les routes de campagne sous l'Ancien Régime ?



Un postillon est un conducteur de voiture de poste. Il assure le transport du courrier et des voyageurs.

Le rôle du postillon est d'accompagner les chevaux d'un relais de poste à l'autre et quand ils sont remplacés, il ramène les chevaux fatigués de leur course au relais auquel ils sont rattachés.



Sous l'Ancien Régime, les attributions dévolues à l'administration des Postes sont réparties en trois services séparés, puis réunis à la Révolution : la Poste aux lettres chargée des correspondances publiques et privées, la Poste aux chevaux qui s'occupe des relais pour les voyages rapides et les Messageries en charge des voitures publiques et des diligences.



Le retour du postillon / musée de la Poste



Musée de la Poste

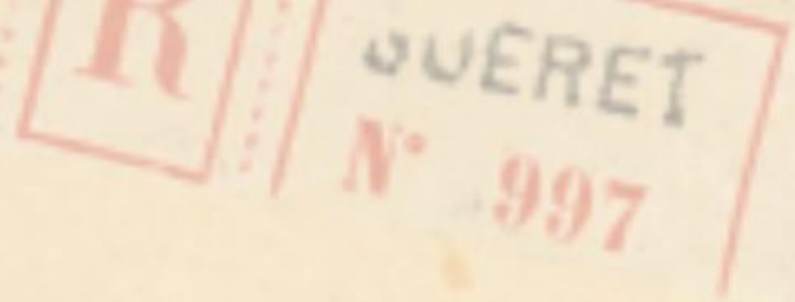


Lesquelles<sup>+</sup> ontz requy que bail au  
rabais fut fait de la poste etablie  
de cette ville par ordon<sup>de</sup> de Monseigneur  
l'intendant du 15 Decembre 1744 pour  
aller de cette ville à La Chastre tous les  
samedy de chaque semaine y retirer les  
pacquets et lettres qui s'adresseroient  
pour le canton de Boussac et y porter  
soit les pacquets et lettres qui s'adresseroient  
pour Bourges Paris qu'autres endroits  
que ledit postillon seroit payé sur les  
deniers d'octrois de cette ville [...]

« Lesquelles ontz requy que bail au rabais fut fait de la poste etablie en cette ville par ordonnance de mondit seigneur l'intendant du 15 décembre 1744 pour aller de cette ville à La Chastre tous les samedi de chaque semaine y retirer les pacquets et lettres qui s'adresseroient pour le canton de Boussac et y porter soit les pacquets et lettres qui s'adresseroient pour Bourges Paris qu'autres endroits que ledit postillon seroit payé sur les deniers d'octrois de cette ville [...] ».

Arch. dép.  
Creuse, 30  
Edépôt HH1

Jean Ripon, marchand à Boussac, s'est présenté et a proposé vingt-cinq livres pour le bail de la poste. Il s'engage à prendre les paquets et lettres de cette ville tous les vendredis de chaque semaine à sept heures du matin pour se rendre ensuite à La Châtre et y remettre ces courriers le samedi à sept heures, ensuite de retirer, à ce même bureau de La Châtre, les paquets et lettres destinés à la ville et canton de Boussac et enfin de les apporter à Boussac tous les samedis à huit heures du soir.



Sous l'Ancien Régime, la poste aux chevaux a le privilège de rouler la nuit et d'aller au galop. Les cavaliers acheminent les dépêches d'un bureau à l'autre grâce aux relais de la poste aux chevaux. Chaque relais, placé le long d'une grande route, assure le transport des voyageurs ainsi que l'acheminement du courrier et permet aux voyageurs de faire étape. Tous ces relais sont dirigés par des maîtres de poste.

Les messages changent de chevaux à chaque relais. Ils sont accompagnés d'un postillon chargé de les guider jusqu'au relais suivant et de ramener les chevaux « à vide » à leur relais d'origine.

Les relais de poste sont distants de 7 lieues soit 28 km. « Les bottes de sept lieues » est la dénomination utilisée au XVII<sup>ème</sup> siècle pour décrire les bottes des postillons. Charles Perrault les transforme en bottes magiques dans le conte du *Petit Poucet*.

7 lieux représente la distance qu'un cavalier peut parcourir au galop. Le cavalier peut alors changer de monture à chaque relais pour parcourir par jour la distance séparant 4 relais, soit près de 90 km, distance très importante pour l'époque.



Les bottes de postillon / château-musée de Saumur



Route de Limoges à Clermont-Ferrand, extrait de la *Carte des Postes* par Sanson et Tavernier, 1632.

ROUTE DE PARIS À GUÉRET,

Chef-lieu de la Creuse,

*Par Limoges, 58 postes et demie.*

(Arrière-plan) Extrait de *État général des routes de poste de l'Empire français, du Royaume d'Italie et de la Confédération du Rhin...*, 1811 (Gallica).

Embryonnaire sous Charlemagne, le service des postes, réservé au seul roi et se limitant à trois routes pour communiquer avec les provinces, est organisé pour les étudiants par l'Université de Paris au XII<sup>ème</sup> siècle. Ce système profite aussi aux particuliers. À la fin du XV<sup>ème</sup> siècle, Louis XI met en place un véritable réseau de relais de poste uniquement réservé à la correspondance royale. Il s'appuie sur des cavaliers appelés chevaucheurs du roi. Il divise le corps des chevaucheurs en deux groupes : les « courriers du Cabinet », chargés du transport des missives royales, et les « postes assises », futurs « maîtres de poste », qui fournissent les chevaux. Les relais de poste, implantés sur les premières routes de poste, forment un réseau qui, jusqu'au milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle, se concentre surtout dans le Val de Loire, où réside principalement la cour. Les Chevaucheurs disposent ainsi d'un endroit où changer de monture et se reposer. Si le service officiel des relais de poste aux chevaux est mis à disposition du public dès le règne de Louis XII, il faut cependant attendre le début du XVII<sup>ème</sup> siècle pour qu'Henri IV autorise le transport des missives privées par le service de chevaucheurs royaux. Cette mesure va générer un important développement du trafic. Sous le règne de Louis XIII, sont ouverts des bureaux destinés à recevoir, trier, remettre lettres et paquets et à en percevoir la taxe à l'arrivée (91 villes en sont dotées en 1668). Un tarif unifié est mis en vigueur et une périodicité régulière est imposée dans le départ des courriers. Avec Louis XIV, la centralisation s'accélère et le monarque entend mieux contrôler la poste pour des raisons politiques et financières, établissant en 1672 une « Ferme générale des Postes » pour réduire l'activité des messageries privées. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, une lettre expédiée de Paris mettait deux jours et huit heures pour atteindre Lyon, un peu plus de quatre jours pour Marseille. À la veille de la Révolution, existaient environ 1400 relais de poste (contre 600 au début du XVII<sup>ème</sup> siècle). Au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, on en compte près de 2000. À la Révolution, les Postes sont administrées directement par l'État. Apparaissent les malles-poste dans lesquelles des voyageurs fortunés et pressés peuvent prendre place au côté du courrier. Avec l'utilisation de la vapeur, la Poste va accélérer l'acheminement des dépêches et les derniers relais de poste disparaissent en 1872-1873.